

Ceux qui arrivent M. Pierre Aigrain : un homme de terrain

J.-M. Q., Le Monde, 8 avril 1978

Depuis vingt ans, le nom de Pierre Aigrain est étroitement associé à la recherche scientifique française. Ni polytechnicien ni énarque, ce Poitevin, né le 28 septembre 1924, est un marin... qui n'a jamais navigué. À sa sortie en 1945 de l'École navale, il va suivre pendant trois ans des cours aux États-Unis, où il décroche un titre de docteur ès sciences de l'institut Carnegie de Pittsburgh. De retour en France, en 1948, il travaille deux ans au centre d'études et de recherche de la marine française. Après un doctorat d'État en 1950, un passage au Collège de France et au Commissariat à l'énergie atomique, il entre dans l'enseignement. De 1952 à 1961 il professe à Lille, puis à Paris, où il occupe la chaire d'électronique générale. En 1961, M. Pierre Aigrain prend la direction scientifique de la D.R.M.E. (direction des recherches et moyens d'essais) du ministère des armées. Quatre ans plus tard, il devient directeur des enseignements supérieurs à l'éducation nationale et, après avoir mis en œuvre d'importantes réformes, il quitte ce poste peu avant les événements de mai 1968. Commence alors une nouvelle étape. M. Maurice Schumann, alors ministre de la recherche, l'appelle à la direction de la délégation générale à la recherche scientifique et technique. Au cours des cinq années passées à la tête de la D.G.R.S.T., il va développer les " actions concertées " entre le secteur public et l'industrie privée. Il n'hésitera pas notamment à protester contre l'insuffisance des crédits publics consacrés à la recherche. Après une année sabbatique passée comme professeur au Massachusetts Institute of Technology (M. I. T.), il entre au groupe Thomson le 1er septembre 1974 comme directeur technique général. animateur depuis novembre 1973 d'un club Perspectives et Réalités regroupant des personnalités scientifiques, M. Pierre Aigrain préside en 1975 la commission chargée de proposer une réforme de l'Académie des sciences. En février 1976, il est nommé au comité de politique scientifique et technologique de l'O. C. D. E. et, il y a quelques semaines, M. Raymond Barre l'a chargé de constituer un groupe de travail interministériel appelé à dégager les grandes lignes d'une politique de collecte de données scientifiques. L'expérience et l'autorité de M. Pierre Aigrain devraient contribuer à préserver l'autonomie et les compétences du secrétaire d'État à la recherche face aux appétits et aux préventions des ministères voisins.